

MAIRIE
DE
PRADELLES



Bilan

Concertation du public liée à la loi d'accélération sur le développement des énergies renouvelables

Analyse des retours traduits en mairie sur registre et par voie dématérialisée

Face aux enjeux nationaux, pour répondre à la demande l'Etat sur le sujet de la production d'énergie, la municipalité de Pradelles a validé, en conseil, plusieurs zonages destinés à une possibilité de production d'énergies renouvelables.

Pour satisfaire à la prise en compte de ces possibilités de zonage dans le cadre de la loi d'accélération mise en place par le gouvernement, une concertation de la population (locale et très élargie) a été effectuée à compter du 1er août jusqu'au 30 Août 2024, matérialisée par un registre ouvert mis à la disposition du public à l'accueil en mairie et d'une possibilité de traduire un avis par voie dématérialisée.

Quatre types de production d'ENR ont été soumis à évaluation du public sur propositions des élus : l'Éolien, l'Agrivoltaïques, la Méthanisation, l'Hydro-électricité.

L'éolien :

Étant étudié par un développeur depuis 2017, ce projet instruit par les services de l'état, suit son cours pour aboutir à une enquête publique très prochainement.

A ce titre ce zonage éolien n'avait pas à être intégré dans cette concertation, malgré cela, soucieux de transparence, les élus ont évoqué ce projet au même titre que les trois autres possibilités de production d'ENR

Résultat :

72 personnes ont porté un avis sur le thème de l'éolien à la Chabassole, 60 avis négatifs, 12 avis positifs.

Après analyse, le registre papier à disposition en mairie a accueilli 21 avis et 51 avis sont parvenus en mairie par mails

Notons que 33 personnes ont porté un avis par mail lors des quatre derniers jours de la concertation et qu'une personne nous a adressé en copie une sollicitation du Président de "Pas d'éoliennes à la Chabassole" destinée à sensibiliser ses adhérents pour intervenir rapidement sur les registres avec des orientations définies dans ce courriel de sollicitation. Nombre de ces derniers avis sont pour partie des copiés collés de ce texte très orienté.

Notons que parfois une quantité d'avis sont issus de membres d'une même famille.

Deux sont en doublon (avis traduits par les mêmes personnes sur registre et par mail).

Il est utile de préciser l'origine des publics ayant répondu à cette concertation :

- 20 habitants permanents (8 favorables, 12 défavorables)***
- 19 habitants secondaires (4 favorables, 15 défavorables)***
- 33 personnes hors territoire communal (tous défavorables) venus de tous horizons***

Nous constatons une faible participation des habitants permanents et secondaires sur le sujet éolien lors de cette consultation du public.

Il est utile de préciser qu'une attention particulière a été portée par la mairie pour faciliter un mode d'expression multiple permettant de considérer l'opinion de la population communale élargie bien au-delà du territoire.

Les avis positifs reprennent pour la plupart la cohérence et la pertinence d'un tel projet tout en ayant une attention portée à l'environnement.

Les avis négatifs sont parfois appuyés sur une vision personnelle liée au passé mais aussi à une crainte d'une disparition de la forêt.

Le nombre d'avis doit être considéré en rapport au nombre d'habitants de la commune d'une part, au nombre de résidents secondaires d'autre part, mais aussi en considération du nombre d'habitants permanents impactés par un projet comme celui de l'éolien à Pradelles (Pays de Cayres/Pradelles, co/com du Haut Allier, et Montagne d'Ardèche) soit plus de 12 000 habitants.

Nous pouvons conclure à une faible, voire très faible participation du public à cette concertation élargie sur le sujet d'une implantation de quatre éoliennes sur des parcelles communales à Pradelles

L'agrivoltaïque

La commune de Pradelles possède la parcelle AO N°25 située en zonage agricole au PLUI sur laquelle une possibilité de production photovoltaïque est étudiée par des porteurs de projet
La consultation du public dédiée à cette possibilité a reçu un nombre réduit d'opinions.

Résultat :

5 personnes ont porté un avis sur le thème de l'agrivoltaïque concernant cette parcelle, 3 avis favorables et 2 défavorables

Après analyse, 3 avis ont été déposés sur le registre papier et 2 avis traduits par mail, 2 avis sont exprimés par des résidents permanents (favorables), 3 avis par des résidents secondaires (1 favorable et 2 défavorables)

Nous constatons une très faible participation à cette concertation du public dédiée à la production d'énergie agrivoltaïque sur la parcelle communale AO N°25

La Méthanisation

La commune Pradelles dispose d'un réseau de chaleur sur le bourg, après consultation des élus il est souhaitable de préparer une possibilité de production d'énergie liée à une unité de méthanisation à proximité du village. Dans cette perspective, la parcelle agricole privée AN N° 135 à proximité de la ferme agricole la plus importante est ciblée comme pouvant convenir à ce type de production. Cette production d'énergie pourrait accompagner la fourniture de chaleur distribuée par le réseau communal existant.

Résultat :

5 personnes ont porté un avis sur ce thème d'une production d'énergie par méthanisation d'origine agricole. 3 Avis sont favorables et 2 sont défavorables.

Après analyse, 2 avis sont déposés sur le registre papier et 3 traduits par mail, 2 avis sont issus de résidents permanents et 3 par des résidents secondaires

Nous constatons une très faible participation à cette concertation du public dédiée à une possibilité future de production d'énergie liée à une unité de méthanisation agricole sur la parcelle agricole AN n°135.

L'hydro-électricité

La commune de Pradelles borde la rivière Allier en aval du barrage de Naussac, le flux du cours d'eau est régulé par ce barrage, cela pourrait permettre de bénéficier de nouvelles technologies de production d'énergie électrique par hydroliennes.

Dans cette perspective, il est évoqué le souhait d'un zonage facilitant cette forme de production d'énergie sur les parcelles AS N° 175,177,180.

Résultat

3 personnes ont porté un avis sur ce thème de production d'énergie hydraulique. 2 avis sont favorables et 1 défavorable

Après analyse, 1 avis est déposé sur le registre papier et deux parvenus par mail, 1 est issu d'un résident permanent et 2 par des résidents secondaires

Nous constatons une très faible participation à cette concertation du public dédiée à une production d'énergie hydraulique

Conclusion

Cette concertation élargie au-delà du territoire communal n'a pas bénéficié d'une participation à la hauteur de cet enjeu national que représente la production d'énergies renouvelables.

La municipalité de Pradelles a souhaité intégrer l'éolien dans cette concertation afin de réduire cette possibilité de production d'énergie éolienne au seul projet en cours qui par ailleurs n'avait pas vraiment à être évoqué dans cette consultation, l'enquête publique à venir y suffisait.

Le conseil municipal de Pradelles aura à apprécier cette concertation et à délibérer rapidement sur les zonages repérés concernant ces quatre possibilités de production d'énergies renouvelables à intégrer dans la loi d'accélération ENR.

Mairie de Pradelles

Alain ROBERT / MAIRE

